

PIERRE-YVES LAGARDE, DIRECTEUR
ASSOCIÉ D'ARCHE EXPERTISE

Comment faire payer ses déplacements par son employeur



VALÉRIE DAYAN

« Le véhicule de fonction reste aujourd'hui le mode de rémunération en nature le plus répandu. Encore faut-il savoir comment le rentabiliser au mieux.

■ **Première option** : arbitrer entre augmentation et voiture de fonction. Si le salarié choisit l'option voiture de fonction, avec un salaire brut de 60 000 euros par an, son salaire net de charges et d'impôts, une fois intégrés les 3 000 euros forfaitaires d'avantages en nature, tombera à 37 702 euros. S'il est augmenté de 3 000 euros, son salaire net de charges et d'impôts sera de 40 702 euros. Mais il devra financer lui-même ses frais de voiture. S'il parcourt 5 000 kilomètres à titre privé, cela lui coûtera environ

1 550 euros (31 centimes d'euro par kilomètre). Mieux vaut donc privilégier l'augmentation de salaire. Ce n'est qu'au-delà de 10 000 kilomètres par an que la voiture de fonction devient intéressante.

■ **Deuxième option**, proposée par certaines entreprises : choisir entre la voiture de fonction et le remboursement des indemnités kilométriques pour un véhicule personnel. Dans le premier cas, le revenu annuel net de charges et d'impôts de notre salarié reste de 37 702 euros. Dans le second cas, il est de 39 017 euros (avec un brut de 60 000 euros). Mais il faut entretenir son véhicule (environ 7 750 euros pour une 8 CV). Cette solution ne sera intéressante en termes de pouvoir

d'achat que si le salarié fait peu de kilomètres "personnels" et beaucoup de "professionnels". S'il fait 5 000 kilomètres professionnels par an sur un total de 25 000, cela lui coûtera 3 560 euros. En revanche, s'il en fait 20 000, cela lui rapportera 1 365 euros.

En outre, opter pour les indemnités kilométriques rapportera davantage au salarié s'il choisit un maximum de chevaux fiscaux, pour bénéficier du meilleur taux de remboursement des kilomètres (toujours pour 20 000 kilomètres professionnels, le gain avec une 10 CV ne serait pas de 1 365 euros, mais de 2 125). Avec une préférence pour un véhicule d'occasion, afin d'amortir le surcoût d'utilisation lié à la cylindrée. »